

FORMATION CONTINUE



Prendre des responsabilités au sein d'une association nécessite des savoirs et savoir-faire quise développeront et se consolideront avec l'expérience. Le secteur associatif doit permettre à ses dirigeants d'acquérir de nouvelles compétences, d'apprendre et d'actualiser ses connaissances.

Le Comité Régional a pour mission la mise en œuvre de la formation continue pour les dirigeants des Clubs et des Comités Départementaux.

Un positionnement sera effectué via un questionnaire et un entretien téléphonique en amont de la formation afin d'identifier les besoins et les attentes des stagiaires. Les interventions seront ainsi ajustées afin de répondre aux besoins des apprenants.



PUBLIC

- Pour tous les dirigeants EPGV (président, secrétaire, trésorier, membre d'une instance dirigeante).



PRÉREQUIS

- Être dirigeant licencié à la FFEPGV
- Être titulaire de la formation « Culture fédérale »
- Être membre du bureau et participer activement à son fonctionnement
- En complément, vous devrez impérativement fournir une « attestation d'honorabilité ».



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Rechercher et approfondir ses compétences
- Élargir son champ de connaissance.



CONTENUS DE LA FORMATION

- Les thématiques de la formation continue pour les dirigeants sont orientées vers des domaines de compétence.



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Formations centrées sur l'appropriation de savoir-faire en lien avec la fonction de dirigeant.



OUTILS DE FORMATION

- Diaporamas contenus théoriques
- Supports de cours.



DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directeur de Formation FFEPGV
- Formateurs et dirigeants de la FFEPGV
- Intervenants experts.



MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative :
 - › Quiz / Questionnaires
 - › Situations interactives (auto-évaluation).



MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **Pour y accéder :**
 - › Avoir suivi intégralement la formation
 - › Formation non certifiante.



DIPLOME REMIS

- L'Organisme de Formation : attestation de formation.



BÉNÉFICES MÉTIER

- Renforcer ses compétences de dirigeant dans différents domaines (organisation et gouvernance, finances associatives, ressources humaines, gestion de projet associatif, informatique, nouvelles technologies).



POINTS FORTS

- Prendre de nouvelles fonctions de manière efficace
- Optimiser ses compétences de dirigeant bénévole
- Partage d'expériences et enrichissement mutuel.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- > Renseignements disponibles sur le site fédéral ffepgv.fr, rubrique Formation

FRAIS DE FORMATION

- Frais d'inscription : 0 €
- Frais pédagogiques et frais annexes :
 - ☞ demande en cours d'une prise en charge dans le cadre d'une Action collective AFDAS (financée par les fonds conventionnels de la branche du sport)



DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION :

- Formation de 14h – 31 01 2026 et 01 02 2026 – 49 lieu à définir



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre une autre formation continue à l'attention des dirigeants.



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ? Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.